

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron-les-Chapelles, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignières Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail - St Samson, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29

FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 28 février 2023

Convocation du : 20 février 2023

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR THIREAU JOEL, MR DUPLAINE LOIC, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNALT MARCEL, MR GUYONNET PAVEL CHRISTOPHE.

Absents Excusés : MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MME CONNEAU MARIE, MR MAUNOURY REMY

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2023-001 Adhésion charte solidarité eau année 2023

Sur proposition de M. le Président après lecture d'un courrier du 9 janvier 2023 en provenance du Conseil Départemental « Direction de la Solidarité » relatif à la prise en charge des factures d'eau dans le cadre de la charte Solidarité Eau.

Le comité Syndical, à l'unanimité des présents, décide d'adhérer à cette charte pour l'année 2023 à hauteur de 0.2049 € par abonné, dans le but de poursuivre cette action de soutien auprès des personnes en situation de précarité.

A St Aignan de Couptrain, le 28 février 2023.

Le Président,
J.-L. LECOURT

